



Non respect des circulaires par des fonctionnaires

Par **noelanie**, le **12/05/2010** à **11:33**

Bonjour,

Ma question est la suivante :

Des instituteurs et gendarmes ont méconnu les recommandations d'une circulaire (violences scolaires) , cette méconnaissance a entraîné la mort d'une petite fille.

Nous avons intenté une action en pénal , cependant , une action est elle possible en droit administratif pour non respect des circulaire ? responsabilité de l'Etat ?

Merci de me donner des pistes !

Chloé